



AVIS

L'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises (ISCAE) porte à la connaissance des étudiants titulaires d'un Baccalauréat scientifique récent, national ou étranger reconnu équivalent, et désireux de s'inscrire dans la formation payante en Licence en Finance et Comptabilité (FC) ou en Informatique de Gestion (IG), que le dépôt des dossiers de candidature pour l'année 2021-2022 est ouvert, à l'ISCAE, tous les jours ouvrables, de 9H à 13H du Jeudi 21 Octobre au Mardi 26 Octobre 2021.

I. Conditions d'accès

1. Avoir un BAC scientifique national ou étranger reconnu équivalent (de 2021 ou 2020 ou 2019) ;
2. Satisfaire aux critères d'admission fixés par l'administration de l'ISCAE dans la limite du nombre de places offertes ;
3. S'acquitter des frais annuels de formation qui sont payables en intégralité au début de l'année universitaire au moment de l'inscription.
4. Etre non orienté à l'ISCAE par la commission nationale d'orientation

II. Critères de sélection

La moyenne du classement est ainsi calculée :

- Note Math (Note supérieure entre les deux sessions) : coefficient 03
- Note Arabe : coefficient 02
- Note Français : coefficient 02
- Moyenne générale du BAC : coefficient 01
- Un bonus de 0.5 est accordé aux titulaires du BAC 2021
- Un bonus de 0.5 est accordé aux admis dans la session normale.

III. Eléments du dossier de candidature

- Formulaire de candidature dûment renseigné (à retirer auprès de la scolarité) ;
- Copie légalisée du relevé de notes du BAC.

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec l'Administration de l'ISCAE.